

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 455

Artikel: Energie : pas à pas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moralité (si l'on peut dire) : il semble bien que ces bas salaires existent (voyez encore l'enquête que vient de publier le Mouvement populaire des familles), mais on ne peut ni ne veut les connaître officiellement.

Voilà la position qu'ont prise la majorité des députés vaudois (les voix radicales, libérales, démocratiennes et agrariennes s'imposant aux voix des socialistes, des populistes et des environnementalistes, avec une exception UDC) il y a près de deux semaines !

L'enjeu principal du débat sur l'opportunité de l'instauration d'un salaire minimum légal dans le canton de Vaud (un salaire minimum garanti, obligatoire, en dessous duquel aucun travailleur âgé de 18 à 65 ans, sans distinction de sexe et d'âge, ne doit être rémunéré) un salaire inscrit dans la loi, un salaire fixé sans préjudice de conditions meilleures garanties par voie de conventions collectives.

La délicate question de la "comptabilité" d'une telle mesure avec le droit fédéral, l'opposition — aussitôt "récupérée" par l'Entente bourgeoise — du Cartel syndical (refusant de prendre le risque de voir ses propres négociations court-circuitées en quelque sorte par la

loi) à ce système, ainsi que, comme on l'a vu, l'absence totale, et jusqu'à plus ample informé définitive, de transparence du secteur salarial, avec en toile de fond la politique générale de préservation des privilèges acquis menée par les partis de droite, autant d'obstacles infranchissables pour une gauche acquise à un Smig vaudois.

"On sait, et tous ici vous le savez très bien, il est des secteurs où la syndicalisation est pratiquement impossible ; c'est dans ces secteurs que des hommes et des femmes ne gagnent pas leur vie, subsistent à peine, reçoivent pour salaire des paies dérisoires, ne peuvent compter sur aucune protection et cachent leur situation misérable dans des zones d'ombre encore trop étendues d'un des pays les plus riches du monde. Peut-être, disait le député socialiste Pierre Aguet, se trouve-t-il dans cette assemblée comme dans la commission une majorité pour refuser de tendre la main à ces travailleurs de l'ombre". La question méritait une réponse : c'est oui, et qui plus est, en bon vaudois, on ne veut pas le savoir ; pas d'enquête, pas d'étude, le "statu quo".

La fièvre de Furgler

Kurt Furgler est pris d'une frénésie de voyages. On ne compte plus ses déplacements, de Berne à Strasbourg, de Washington à Bonn, de visites en réunions. Le chef du Département de justice et police a déjà commencé sa campagne référendaire pour la police fédérale de sécurité. En effet, pas une rencontre sans qu'elle reçoive aussitôt un écho dans les moyens de communications ; ordre du jour immuable : ordre, sécurité, terrorisme.

Il ne s'agit pas de nier que problème il y a et que ce dernier relève, au niveau fédéral, du Département de justice et police. Mais Furgler en fait trop. Son insistance à souligner les dangers que court la Suisse, malgré le calme apparent, le caractère ostentatoire de ses voyages,

tout cela ne peut, en définitive, que créer une psychose collective.

Lors d'une récente conférence devant la société des officiers de Coire, Kurt Furgler a distingué le court terme, qui doit voir se développer une lutte implacable pour l'élimination du terrorisme, et le moyen et long terme qui doit permettre l'éclosion d'un nouvel état d'esprit, plus humain, plus communautaire et susceptible de couper les ailes aux "desperados". Le bâton d'abord, la carotte ensuite !

Mais si le zèle et les actions d'éclat de Furgler aboutissent à terroriser les citoyens, à les figer dans des attitudes de défense, on voit difficilement comment des rapports sociaux plus humains pourraient s'établir... et on risque bien, au contraire, de s'installer pour longtemps dans le court terme.

PS. A propos de sociétés plus fraternelles, on

attend toujours l'engagement de fait des démocrates-chrétiens en faveur d'une amélioration sensible des assurances sociales, maladie, accidents, maternité, chômage — et de la fiscalité. Des petits riens qui peuvent donner un début de contenu au sentiment d'appartenance à une collectivité nationale.

Energie : pas à pas

Petit à petit, certains dogmes économiques qui font partie du patrimoine de notre société de consommation prennent l'eau. Même si on semble ne pas s'en rendre compte — au moins dans les sphères officielles — dans notre pays. Il en va ainsi du postulat qui lie la croissance économique à la croissance de la consommation énergétique.

Jusqu'ici, lorsqu'on s'en prenait à la nécessité de produire toujours davantage d'énergie, on était aussitôt accusé d'ébranler les fondements de l'indispensable développement économique. En Suisse, c'est ainsi qu'on a cru régler son compte, sans plus argumenter, à la Fondation suisse pour l'énergie qui soutenait notamment qu'il n'est pas utile de produire toujours plus d'énergie pour assurer les places de travail.

Heureusement, la réflexion sur ce thème rebondira. Voyez le succès qu'a, en ce moment en Allemagne de l'Ouest, une étude publiée par deux membres du personnel des Rheinisch-Westfälische Elektrizitätswerke, le plus gros producteur d'électricité de RFA !

Werner Müller, économiste et spécialiste de la prospective, et Bernd Stoy montrent tout bonnement au long de cette étude de quelle façon on doit dissocier les questions relatives à la croissance et celles touchant à la consommation d'énergie ("Entkoppelung", aux éditions Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart).

Significatif : le manuscrit de ce livre était au point en 1975, à une époque où tous les spécialistes ou presque misaient sur le nucléaire ; mais aucun éditeur n'avait été assez sûr de lui pour lancer la publication d'un plaidoyer technique qui contredisait par trop les thèses officielles...